

MAIRIE DE MAXOU

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 8 JUIN 2018

20 HEURES 30

Présents :

DUNNING Leslie, LAFUSTE Delphine, MARTY Alain, ANTAKI Sheila, SEVERAC Christel, SOULIE Dominique, SABOT Aimé, VIVIER Jean-Luc.

Absent : DESTRUEL Gisèle a donné procuration à Christel SEVERAC

Secrétaire de séance : LAFUSTE Delphine

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Le maire ajoute un point n°7 à l'ordre du jour : création de poste supplémentaire

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 5 AVRIL 2018

Compte rendu approuvé à 10 voix sur 10

2) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Associations	Subvention	Adopté à
Maxouwood	250€	10/10
Comité des fêtes <i>(En tant que membre du bureau, DUNNING L n'a pas pris part au vote)</i>	250 €	9/9
Marche ou Rêve <i>(En tant que président, VIVIER J-L n'a pas pris part au vote)</i>	100 €	9/9
ACGSG pour le Trail du Facteur	300 €	10/10
SYRIUS OPALINE	200 €	10/10
Chasse <i>(pas de besoin cette année)</i>	0 €	
Eglise et patrimoine <i>(pas de besoin cette année)</i>	0 €	
Téléthon	50€	10/10
TOTAL	1 100 €	

3) ADHESION AU SERVICE RGPD (REGLEMENT EUROPEEN EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES)

Le règlement européen entre en vigueur le 23 mai 2018, le Centre De Gestion a décidé de mutualiser ses moyens au bénéfice des communes. Au regard de ces obligations légales, le maire propose d'inscrire la commune dans cette démarche.

Le conseil municipal adopte la délibération à 10 voix sur 10.

4) PARTICIPATION A L'ACTION SOCIALE DES SALARIES DE LA COMMUNE

M le Maire rappelle que depuis 2007, les agents territoriaux ont un droit à l'action sociale. Les collectivités et leurs établissements sont dans l'obligation d'offrir à leurs personnels des prestations d'actions sociales.

Compte tenu de la faible utilisation des services du CNAS, le maire propose l'adhésion à un nouveau prestataire : l'association locale APCT (association personnel des collectivités territoriales du Lot) afin de favoriser la proximité avec les agents et de bénéficier de tarifs plus attractifs.

Le conseil municipal adopte la délibération pour l'adhésion à l'association locale APCT à 10 voix sur 10 à compter du 1^{er} janvier 2019.

5) MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA FEDERATION D'ENERGIE DU LOT

Le maire expose au conseil que, pour prendre en compte le contexte nouveau de la transition énergétique et les évolutions intervenues dans le monde de l'énergie depuis 2015, la FDEL (fédération départementale d'énergie du Lot) a décidé de compléter ses statuts par des articles nouveaux et de modifier des existants. Il convient donc de délibérer sur l'adoption de ses nouveaux statuts.

Un complément d'information, notamment de l'article 2.6, concernant l'exploitation des bases de données et les systèmes d'informations est nécessaire.

Le conseil municipal décide de reporter cette délibération.

6) DECISION MODIFICATIVE

Le maire explique que le projet de rénovation mairie-salle des fêtes passant en phase opérationnelle, une délibération est nécessaire pour rattacher les frais d'études à l'opération.

Le conseil municipal adopte la décision modificative à 10 voix sur 10.

7) CREATION DE POSTE D'UN EMPLOI SUPPLEMENTAIRE

Le maire propose de créer un poste supplémentaire de secrétariat rédacteur contractuel 2eme classe de 16 heures hebdomadaire.

Le conseil municipal adopte la délibération à 10 voix sur 10.

8) BULLETIN MUNICIPAL

Le maire présente la proposition de Madame Barreau pour une formule plus esthétique du bulletin, imprimé avec le soutien d'annonceurs locaux. Le conseil approuve cette proposition, et autorise le maire à accepter les dons des participants.

Le conseil municipal adopte la délibération à 10 voix sur 10.

Questions diverses

-PLU approuvé par la préfecture et entré en vigueur le 5 mai, document consultable en mairie, et sera rapidement sur le site Maxou.info.

-Jean-Paul Vigne remplace Xavier Ternisien, en arrêt maladie, sur le poste d'adjoint technique

-journées du patrimoine : 15 et 16 septembre 2018.